



UNIVERSITÉ TOULOUSE III

TOULOUSE
AUCH - CASTRES

Intention de versement Taxe d'apprentissage 2017 Hors Quota ("Barème")

Investissez dans l'avenir...

Au titre des salaires 2016

Formations

initiale ou
continue

- 17 DUT (Bac+2)
- Plus de 30
Licences (Bac+3)
Professionnelles

Liste intégrale des
formations habilitées à
percevoir la TA
disponible sur le web !

4 implantations en région

Toulouse, Auch,
Castres et l'antenne
d'Albi

+ de 2500

professionnels
diplômés chaque
année !

Secteurs des
services et
industriels

Contact IUT :
contact.ta@iut-tlse3.fr

www.iut-tlse3.fr

A quoi servira ma contribution ?

Vous êtes nombreux à avoir trouvé dans les profils issus de nos formations IUT une réponse concrète à vos besoins en termes de compétences techniques, d'innovation et de perspectives d'évolution.

Votre contribution permettra de :

- Conduire des projets pédagogiques innovants
- Acquérir des équipements toujours plus performants pour rester à la pointe de l'évolution technologique
- Faire de vous un contributeur essentiel du devenir de nos étudiants

Comment faire ?

1. Choisissez un Organisme Collecteur Agréé (OCTA)
2. Affectez votre taxe d'apprentissage (Hors Quota) en remplissant le formulaire de l'OCTA choisi et en précisant obligatoirement le nom et les coordonnées de l'établissement d'affectation ainsi que la formation habilitée choisie :
« IUT Paul Sabatier + Intitulé formation habilitée
+ Adresse de l'IUT (Sites de Toulouse, Auch ou Castres) »
(Consultez la liste de toutes nos formations habilitées sur notre site)
3. Informez-nous en remplissant le dos de ce formulaire et en nous le renvoyant à l'adresse mail ou postale indiquée.

Date limite de versement : avant le 1er mars 2017 !

NB : pour maximiser votre contribution TA, vous pouvez aussi affecter la part «Quota» à nos formations en apprentissage. Pour plus de renseignements, contacter : mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr Dans tous les cas n'oubliez pas de préciser qu'il s'agit bien d'une formation de l'IUT !

Intention de versement TAXE D'APPRENTISSAGE 2017 Hors Quota ("Barême") IUT Paul Sabatier

Formulaire à retourner :

Par courrier à : IUT Paul Sabatier - Service financier/TA 115C route de Narbonne - BP 67701 - 31077 Toulouse cedex 4 **ou par mail à :** contact.ta@iut-tlse3.fr

Nom de votre entreprise.....

Activité.....

Personne à contacter.....

Fonction.....

Tél Fax.....

E-Mail.....

Calcul de la Taxe d'Apprentissage Hors Quota ("Barême")

Mode de calcul donné à titre indicatif, susceptible d'être modifié selon la législation en vigueur au moment du versement

- **Montant prévisionnel versé (Hors Quota) :**

DUT (cat A) - montant : LP (cat B) - montant :

Merci de préciser l'intitulé de la formation IUT concernée par votre versement (faites votre choix parmi la liste des formations habilitées téléchargeable sur notre site web) :

(Si vous ne précisez pas de formation, votre TA sera versée à l'IUT Paul Sabatier en général)

- **Votre OCTA :**

- **Rappel des calculs**

Taxe brute : Salaires bruts x 0,68 %

TA Hors Quota : 23 % de la Taxe brute

Cat A (DUT) 65 % du Hors quota

Cat B (Licence Pro) 35 % du Hors Quota